



# Bulletin d'inscription

MARCHE DES PRODUCTEURS ARTISANS LOCAUX ET VDI

## LES RESSOURCES DE PARVES ET NATTAGES

**DATE : 05/03/2023 DE 10H00 à 17H00**

**LIEU : SALLE DES FETES– ROUTE DE SORBIER- 01300 PARVES ET NATTAGES**

Notre démarche est de faire découvrir les pépites de Parves et Nattages,  
les particuliers et professionnels de notre beau village  
qui aiment créer et faire découvrir leurs produits.  
Un joli moment de partage

**NOM :**

**PRENOM :**

**ADRESSE :**

**CODE POSTAL :**

**VILLE :**

Ou

**DENOMINATION :**

**SIEGE SOCIAL :**

**ACTIVITE COMMERCIALE et/ou AGRICOLE :**

**ACTIVITE ARTISANALE :**

**DESCRIPTION DES PRODUITS VENDUS :**

**N° IMMATRICULATION :**

**TELEPHONE :**

**MAIL :**

Sollicite une inscription à la manifestation « Les Ressources de Parves et Nattages » organisée par l'association Nature en Partage et la réservation d'un emplacement au prix de 10 euros.

L'inscription est à déposer dans la boîte aux lettres de l'association Nature en Partage à côté de la Mairie ou à renvoyer par mail [avant le 15 Février 2023](mailto:pepitespartages@gmail.com) à l'adresse suivante :  
[pepitespartages@gmail.com](mailto:pepitespartages@gmail.com)

**Toute inscription ne sera effective qu'après validation du dossier et paiement des frais d'inscription.**

**Vous confirmez avoir lu le règlement au dos et validez chacun de ses articles.**

**FAIT A :**

**LE :**

**SIGNATURE :**

## Règlement : MARCHÉ DES PRODUCTEURS ARTISANS LOCAUX ET VDI

**Article 1** : L'association « Nature en Partage » organise son marché des Producteurs, Artisans locaux et VDI le Dimanche 5 Mars 2023 de 10h00 à 17h00 à la Salle des Fêtes de Parves et Nattages

L'accueil des exposants se fera à partir de 8h00

**Article 2** : Ce marché est ouvert aux particuliers, ainsi qu'aux professionnels résidants sur la commune de Parves et Nattages

Il est interdit d'exposer en dehors de l'enceinte de la salle des fêtes.

**Article 3** : Toute réservation est bienvenue avant le 15 février 2023.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser des inscriptions en fonction des places disponibles

Suite à la confirmation de votre inscription, il vous sera demandé le règlement de 10 euros pour l'inscription, par chèque à l'ordre de « Nature en Partage », à déposer dans la boîte aux lettres de l'association prêt de la Mairie.

En raison des frais engagés, l'annulation de votre part, quel qu'en soit le motif, ne donne lieu à aucun remboursement.

**Article 4** : Une tombola sera organisée afin d'attirer les visiteurs, merci de prévoir un lot de votre création ou votre vdi.

**Article 5** : Les marchandises exposées demeurent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration.

**Article 6** : Par leur adhésion, les exposants déclarent renoncer à tout recours contre l'association organisatrice.

**Article 7** : L'exposant s'engage à respecter le cadre qui lui sera attribué.

1 Table et 1 chaise lui seront fournis, par soucis d'équité d'espace d'exposition.

Vous vous engagez à laisser votre emplacement propre et sans objet divers après votre départ.

**Article 8** : Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature, ainsi que d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre de la manifestation.

Pour tout renseignement merci de nous contacter via le mail : [pepitespartages@gmail.com](mailto:pepitespartages@gmail.com)

Ou par téléphone : Emilie au 06 77 85 31 79